



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

## Communiqué de presse

Berne, le 30 octobre 2020

### **Médicaments : curafutura salue l'adoption par le National de mesures pour réduire le prix des génériques et accroître leur utilisation**

270 millions d'économies directes à la clé

*Le Conseil national a adopté le jeudi 29 octobre un paquet de mesures pour réduire le prix des médicaments génériques et pour accroître leur utilisation. curafutura salue cette décision, qui doit permettre des économies directes de 270 millions de francs et de plusieurs centaines de millions supplémentaires, grâce aux incitations augmentant le recours aux génériques. Par contre, curafutura rejette la décision prévoyant que les assureurs puissent négocier des rabais sur les tarifs avec les prestataires de soins et conserver une partie des rabais obtenus. Cette disposition va à l'encontre de l'esprit de la LAMal, qui prévoit que les assureurs ne puissent pas faire de bénéfices dans l'assurance de base.*

Les mesures concernant le prix des médicaments sont nécessaires : à l'heure actuelle, le prix des génériques en Suisse est en moyenne deux fois plus élevé que dans d'autres pays européens comparables et l'utilisation des génériques reste très faible, avec environ 20% de parts de marché. curafutura salue donc vivement le paquet adopté par le Conseil national.

Les mesures permettent tout d'abord d'agir sur le prix des génériques, d'une part en augmentant l'écart de prix entre génériques et originaux et d'autre part en introduisant un réexamen des prix plus fréquent, qui se fera chaque année au lieu de tous les trois ans. En outre, la mauvaise incitation existant dans la distribution sera levée. Aujourd'hui, les marges sont nettement plus élevées sur les médicaments les plus chers, ce qui incite les pharmaciens et les médecins à remettre plutôt des médicaments originaux que des génériques. Enfin, l'introduction pour les pharmaciens d'un tarif basé sur les prestations permettra de rémunérer à leur juste valeur des prestations qui contribuent à faire baisser les coûts, tel que le conseil en matière de substitution permettant de passer d'une médication onéreuse à une autre meilleur marché.

#### **Non aux bénéfices dans l'assurance de base**

curafutura rejette la décision permettant aux assureurs de négocier des rabais sur les tarifs officiels avec les fournisseurs de prestation et de disposer librement d'un quart des rabais ainsi obtenus. Cette disposition est contraire à l'esprit de la LAMal, selon laquelle il n'y a pas de gains dans l'assurance de base. curafutura espère que le Conseil des États portera un regard critique sur la décision du Conseil national.

#### **Contact pour les médias:**

*Pius Zängerle, directeur, 031 310 01 84; 079 653 12 60; [pius.zaengerle@curafutura.ch](mailto:pius.zaengerle@curafutura.ch)*

*Adrien Kay, resp. communication : 079 154 63 00; [adrien.kay@curafutura.ch](mailto:adrien.kay@curafutura.ch)*

curafutura regroupe les assureurs-maladie CSS, Helsana, Sanitas et KPT.

Gutenbergstrasse 14, CH-3011 Berne, +41 31 310 01 80, [info@curafutura.ch](mailto:info@curafutura.ch), [www.curafutura.ch](http://www.curafutura.ch)



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.

Dans sa charte, curafutura se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation. curafutura accorde aussi une grande importance à la régulation modérée du système, en harmonie avec une gouvernance efficace et un financement durable. Enfin, elle mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations afin de garantir la qualité et l'efficacité des soins médicaux.

La charte complète des valeurs de curafutura peut être consultée sur <http://www.curafutura.ch/fr/qui-sommes-nous/charte-des-valeurs/>